

RESUME EXECUTIF DU RAPPORT ANNUEL DE NOVEMBRE 2015-NOVEMBRE 2016

Ce rapport annuel est un condensé des informations parvenues à la Ligue Burundaise des droits de l'Homme Iteka de novembre 2015 à novembre 2016. Sur le plan de la situation des violations et allégations des violations des droits de l'Homme, les grandes tendances relevées sont notamment les suivantes : au moins 583 cas d'allégations des violations et des violations du droit à la vie, 142 cas de tortures, traitements cruels inhumains ou dégradants, 347 cas de disparitions forcées, 3407 cas d'arrestations, 292 cas de personnes blessées.

Les jeunes présumés avoir manifesté contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza, les militaires et policiers ex-FAB soupçonnés être contre ce 3^{ème} mandat, les journalistes, les membres de la société civile et les membres des partis politiques de l'opposition sont principalement la cible de ces violations de droits de l'Homme.

Cette période est marquée par la découverte des fosses communes dans plusieurs endroits du pays. Au moins 13 fosses communes ont été découvertes dans différents endroits du pays à savoir Bugarama en province Muramvya, Vyerwa en province Ngozi, Gatunguru en commune Mutimbuzi, à Kanyunya commune Mukike et Nyabiraba en province Bujumbura rural, Mitakataka en province Bubanza, au cimetière de Mpanda, Buringa en commune Gihanga, Maramvya en commune Mutimbuzi, Mutakura et Kanyosha en Mairie de Bujumbura.

Le rapport fait mention des cas de trafics de jeunes filles dont l'ampleur reste inconnue mais dont des victimes sont en état de souffrance suite à une forte exploitation par leurs trafiquants, comme le confirment certaines victimes qui ont réussi à s'en échapper. Au moins 118 ont été victimes de trafic des êtres humains.

Il aborde la situation du droit à une justice équitable qui constitue un défi majeur pour le pays. La justice tourne le dos quand les auteurs des crimes sont proches du pouvoir et tape fort les opposants politiques sans même disposer des preuves tangibles qui justifient les arrestations.

Le rapport évoque aussi le cas emblématique d'élèves du 3^{ème} cycle d'enseignement de l'ECOFO, privés momentanément du droit à l'éducation suite à des arrestations et détentions abusives. Ces élèves étaient accusés de gribouillis sur une photo du Président Pierre Nkurunziza se trouvant dans le manuel scolaire des sciences de la 8^{ème} année. Ils ont été renvoyés temporairement et d'autres ont été obligés de payer des amendes et des frais de remplacement des livres dont la page contenant la photo du Président Pierre Nkurunziza avait été déchirée. Soixante neuf élèves ont été arrêtés et 621 ont été temporairement renvoyés.

Le contexte sécuritaire est caractérisé par le phénomène de cadavres qui demeure inquiétant dans le pays où au moins 154 cadavres ont été répertoriés au cours de cette période couverte par ce rapport. Le rapport fait mention du phénomène d'infanticide et de suicide non élucidé, qui marque une récurrence dans certains coins du pays et qui fait penser plutôt à des assassinats camouflés. Au moins 8 cas de suicides et 7 cas d'infanticides ont été enregistrés par la ligue Iteka.

Des faits sécuritaires désignent une situation grave d'intolérance politique orchestrée par la jeunesse Imbonerakure sous une forte protection des services de l'Etat issus du parti CNDD-FDD au pouvoir. Cette jeunesse organise des rondes nocturnes au cours desquelles elle s'acharne contre des opposants politiques. Le rapport évoque dans ce paragraphe sécuritaire le cas de la province Rumonge où au moins 60 maisons appartenant à des opposants politiques ont été la cible des malfaiteurs qui ont placé sur leurs portes des croix noires, symboles de la mort. Les habitants en situation de peur panique ont dénoncé des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir comme étant les auteurs de ce forfait. Ces mêmes jeunes sont pointés du doigt dans différents crimes rapportés.

Le phénomène de pointage des ménages candidats à la mort en province Rumonge a été fait au même moment qu'un recensement ethnique généralisé dans le secteur de l'administration publique faisait peur à la population burundaise.

Les fouilles perquisitions policières quotidiennes sous forme de répression contre les présumés opposants et les attaques armées sont relevées dans ce rapport, comme étant aussi à la base de la peur panique qui gagne la population burundaise pendant cette période du rapport.

Le rapport fait un état des lieux de la situation économique des ménages burundais en proie à une paupérisation croissante suite à la crise politique et suite aux changements climatiques qui ont aggravé la situation. Environ 3 millions de burundais sont en situation de demande d'assistance alimentaire, selon les données du PAM sorties en novembre 2016. L'instauration des taxes abusives et des contributions excessives forcées imposées par le pouvoir du CNDD-FDD, dans presque toutes les provinces du pays, renforce cette dégradation du pouvoir d'achat des burundais au moment où les prix des produits de première nécessité sont montés de manière vertigineuse.

Au vu de l'évolution de la situation, des recommandations sont adressées aux différents acteurs susceptibles de changer la situation problématique des droits de l'Homme qui sévit dans le pays.

A) Au Gouvernement du Burundi :

- De mettre en avant le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi ;
- De se soucier de la situation d'insécurité alimentaire dont souffre la majeure partie de la population burundaise ;
- De mettre fin sans tarder à la violence d'Etat et aux violations des droits de l'Homme en assurant effectivement la sécurité de la population et la protection de

ses droits conformément aux textes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'Homme qu'il a ratifiés ;

- De démanteler la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De sanctionner les policiers, militaires, les jeunes de la ligue Imbonerakure et les agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'Homme ;
- De faire respecter la loi dans son entièreté et notamment le CPP pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- D'éviter la surenchère en évitant de mettre en avant la violence d'Etat et la division au détriment de la paix et de l'unité revendiquée par le peuple burundais à travers les Accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation signé en 2000 ;
- De restaurer la confiance avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux sans lesquels la recherche d'une paix durable est impossible.

A) A l'UA :

- D'envoyer une force militaire de protection de la population en détresse ;
- De faire pression sur les acteurs engagés dans les pourparlers entre le gouvernement et l'opposition.

B) Au conseil de sécurité des Nations Unies :

- Mettre en œuvre la décision prise d'envoyer des policiers et des observateurs dans des meilleurs délais.

D) A la Médiation

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

E) EAC

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la Médiation.

C) A la population :

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

D) A la CPI :

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.